



## Plus de 12 000 jeunes sont en apprentissage dans les entreprises de gros œuvre

*Les entreprises sont tenues de leur assurer une formation pratique et de leur confier des tâches en relation directe avec le diplôme préparé. Elles doivent également prendre part à leur évaluation dans le cadre du contrôle en cours de formation.*

*Ce guide leur est destiné. Il précise les conditions dans lesquelles doivent se dérouler la formation et l'évaluation en entreprises, gage de la réussite de la transmission des savoir-faire.*



Pour plus d'informations sur les démarches administratives,  
les aides... de l'apprentissage,  
contactez votre fédération départementale

et sur [www.umgo.ffbatiment.fr](http://www.umgo.ffbatiment.fr) :  
référentiels des diplômes professionnels du gros œuvre  
modèle de livret d'apprentissage  
fiches d'évaluation en entreprise



## APPRENTISSAGE

Pour une formation  
en entreprise réussie



## **Vous accueillez un apprenti dans votre entreprise, votre rôle dans sa formation**

### **L'apprentissage**

Il permet à un jeune de préparer un diplôme ou d'acquérir une qualification en suivant une formation au métier alternativement en entreprise et en établissement de formation.



Oui, fais une couche d'un centimètre d'épaisseur.

### **L'apprenti est formé dans l'entreprise par un maître d'apprentissage**

Ce peut être le chef d'entreprise ou un salarié. Il doit avoir le niveau, l'expérience et être disponible.

Il contribue, en liaison avec l'établissement de formation, à l'acquisition par l'apprenti des compétences nécessaires à l'obtention du diplôme.

Le maître d'apprentissage doit connaître le contenu (référentiel) du diplôme professionnel préparé par l'apprenti afin de lui confier des tâches ou des postes en relation directe avec celui-ci.

📌 *Où trouver les référentiels des diplômes professionnels ?*  
- *Auprès de l'établissement de formation*  
- *Egalement, sur le site officiel [www.cndp.fr](http://www.cndp.fr) dans la rubrique : base documentaire ou sur le site [www.umgo.ffbatiment.fr](http://www.umgo.ffbatiment.fr)*

### **Un échange permanent entre le maître d'apprentissage, l'établissement et l'apprenti**

Le maître d'apprentissage et le formateur de l'établissement se rencontrent préalablement au démarrage de la formation pour préciser :  
les compétences à acquérir,  
les compétences pouvant être évaluées,  
les activités de formation,  
le calendrier des étapes importantes.

Un livret d'apprentissage permet pendant tout le déroulement de la formation une communication continue entre le maître d'apprentissage et l'établissement. L'apprenti est associé à ces échanges.

📌 *Le livret d'apprentissage est fourni par l'établissement. Vous pouvez trouver un modèle de ce livret sur le site [www.umgo.ffbatiment.fr](http://www.umgo.ffbatiment.fr)*

### **Une partie de l'évaluation se fait en entreprise**

L'examen se décline en plusieurs épreuves. Certaines se déroulent en cours de formation, c'est le contrôle en cours de formation (CCF). D'autres se déroulent sous forme ponctuelle terminale, c'est l'examen final.

Le contrôle en cours de formation (CCF) tend à se généraliser (CAP par exemple) ou à compléter les épreuves ponctuelles terminales. Le CCF prévoit une partie des évaluations en entreprise.



Oui, fais attention pour la rectification.



### **Les évaluations faites en entreprise**

C'est l'établissement de formation qui se charge de l'organisation générale des évaluations. Le maître d'apprentissage et le formateur de l'établissement définissent un calendrier de l'évaluation en entreprise ainsi que les compétences qui seront évaluées en tenant compte de l'avancement de la formation conformément au règlement d'examen.

L'évaluation en entreprise comprend plusieurs séquences. Chacune permet d'évaluer, à l'occasion d'activités en cours dans l'entreprise,

une ou plusieurs compétences. Le maître d'apprentissage utilise pour cela les fiches d'évaluation mises à sa disposition.

Une réunion de synthèse entre le maître d'apprentissage et un membre de l'équipe pédagogique de l'établissement permet d'établir une note.

Celle-ci, portée sur la fiche de notation, sera proposée au jury d'examen qui reste seul compétent pour arrêter la note finale.



Je deviens un vrai pro !